

Médias de l'histoire

Yves Laberge

Numéro 119, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72710ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Laberge, Y. (2014). Médias de l'histoire. *Cap-aux-Diamants*, (119), 49–49.

Art, mémoire et commémorations

À l'occasion des commémorations internationales du Débarquement en Normandie, un extraordinaire spectacle théâtral et multimédia a été organisé sur la plage d'Ouistreham, au nord de la France, le vendredi 6 juin 2014, soit le jour même du 70^e anniversaire de la bataille. Ce grand spectacle d'une heure évoquait quatre moments marquants de la Seconde Guerre mondiale : l'Occupation nazie, le Jour le plus long, le long chemin de la victoire, les chemins de la Paix et la construction européenne. Les concepteurs ont eu l'intelligence d'évoquer symboliquement – par la danse, le mime et le jeu – les principaux épisodes de cette guerre, évitant ainsi de reproduire pour une énième fois des croix gammées et sans avoir à recréer des scènes de combat réalistes. De plus, au lieu de se réduire à deux camps opposés, la mise en scène intégrait également les populations civiles

et les enfants français. Le décor naturel était magnifique : sur la plage au bord de la Manche, avec une série d'écrans géants pour apporter les éléments historiques. Cette mise en scène subtile a été imaginée par des concepteurs sous l'égide d'une compagnie bien française (comme l'indique son nom) : la société Magic Garden. Plusieurs cérémonies officielles ont eu lieu durant cette semaine de commémorations, dont une journée consacrée au Canada et à ses vétérans. Cette politique axée sur les commémorations et la célébration des Alliés contraste avec l'attitude du général Charles de Gaulle qui, durant sa présidence, avait refusé de commémorer le vingtième anniversaire du débarquement en Normandie, en 1964, sous prétexte que les Français étaient alors exclus des décisions et que les Alliés anglo-américains ne cherchaient que leurs propres intérêts.

On peut revoir sur Internet le spectacle de la commémoration donné à Ouistreham (Calvados).

www.youtube.com/watch?v=Z0QAdHyafx8

Le spectacle qui a eu lieu à Ouistreham, le 6 juin 2014.

<http://basse-normandie.france3.fr/2014/06/06/revoir-le-spectacle-de-la-ceremonie-de-commemoration-internationale-du-debarquement-ouistreham-493725.html>

Le Mémorial de Caen.

www.memorial-caen.fr/tourisme-normandie-plages-debarquement-musee-centre-juno-beach-cimetiere-canadien

Sur le refus du général Charles de Gaulle de commémorer le vingtième anniversaire du débarquement en Normandie, en 1964.

www.enquete-debat.fr/archives/le-d-day-vu-par-de-gaulle-une-autre-vision-de-cette-journee-12621

L'ouverture du Musée canadien pour les droits de la personne

Dans le contexte économique actuel, l'avènement d'un nouveau musée fédéral est un événement rare qui ne se produit pratiquement qu'une fois par génération. En gestation depuis 2008, le nouveau Musée canadien pour les droits de la personne propose un concept innovateur en étant basé non pas sur des artefacts placés en vitrine, mais principalement sur des histoires personnelles et des témoignages audiovisuels. Les sujets abordés se divisent en deux grandes catégories : les témoins ou les survivants dont les droits ont été dénigrés et les défenseurs ou les promoteurs des droits humains. Chaque personne pourra concevoir sa propre visite personnalisée en choisissant ses thèmes de prédilection, une région, une époque. Ce processus interactif lui permettra de se reconstruire un nouveau parcours thématique à chaque visite. C'est le tout premier musée à se consacrer exclusivement à la question des droits de la personne, et le premier musée fédéral à être situé à l'ex-

térieur de la région d'Ottawa-Gatineau, grâce à un partenariat public-privé ayant largement mobilisé la communauté d'affaires de Winnipeg, des donateurs anonymes et de nombreuses fondations.



Le Musée canadien pour les droits de la personne.

<http://museepourlesdroitsdelapersonne.ca/>

Section du site YouTube consacrée au Musée canadien pour les droits de la personne.

www.youtube.com/user/MuseeDroitsPersonne

Construction du Musée canadien pour les droits de la personne : trois années de travaux résumés en deux minutes. Vidéo en accéléré du MCDP.

www.youtube.com/watch?v=cKoKECilVlo



Une journée (en accéléré) à l'intérieur du Musée canadien pour les droits de la personne.

www.youtube.com/watch?v=cyNN3mDEIVs

Yves Laberge